

fiche 7

EXEMPLES D'ATELIERS " QUE FONT-ILS DE VOS DONNÉES PROFESSIONNELLES ?"

Cette fiche a pour objet de proposer aux enseignants de réaliser avec leurs élèves des travaux pratiques sur Internet et de les conduire ainsi à se poser des questions ayant trait à la protection de la vie privée sur Internet.

»» Les fournisseurs d'accès

Pour se connecter à Internet, il faut un intermédiaire auprès de qui on s'abonne pour être branché au réseau Internet via le modem de l'ordinateur qui appelle un serveur d'accès. Les plus gros serveurs appartiennent à des entreprises qui sont des fournisseurs d'accès. Outre la connexion à Internet, les fournisseurs d'accès proposent une classification des informations et des sites Internet dans une page d'accueil que l'on appelle un portail.

La proposition qui peut être faite aux élèves est de se connecter aux portails des principaux fournisseurs d'accès (exemple : Wanadoo, Club-Internet, Yahoo, Liberty surf, Aol...) et de trouver des réponses aux questions suivantes : quel type d'informations peuvent-ils posséder sur nous et que peuvent-ils en faire ? Les portails des fournisseurs d'accès offrent-ils une information claire sur ce qu'ils font de nos données personnelles ? Quels sont les portails où cette information

est la plus facilement repérable et compréhensible ?

»» Les services sur Internet

Sur Internet, chacun peut avoir accès à des milliers de services commerciaux ou non pour se procurer des textes, de la musique, des jeux, commander des livres, des vêtements, des ordinateurs, des jeux, des billets de train ou d'avion, etc. Quand vous achetez, commandez, demandez de l'information, lorsque vous répondez à un questionnaire, ces fournisseurs de services ou ces commerçants en ligne recueillent des données personnelles comme vos données de connexion, votre e-mail, votre nom, votre adresse, vos préférences, etc.).

Il peut être ici demandé aux élèves de faire une recherche pour simuler :

- ▶ la commande d'un livre, un CD, etc. (amazon.fr, fnac.com,...) ;
- ▶ l'achat d'un billet d'avion, de train ou un voyage (snf.fr, degriftour.fr, anyway.fr, etc.) ;
- ▶ l'achat d'une place de concert ou de théâtre (billetel.fr, fnac.com, etc.) ;
- ▶ l'achat dans un grand magasin en ligne (ppr-group.com, etc.) ;
- ▶ l'achat de fleurs (aquarelle.com,...).



Commission Nationale
de l'Informatique
et des Libertés



>>> fiche 7

Et de répondre aux questions suivantes :

- ▶ dans les services que vous avez utilisés où avez-vous pu trouver des informations sur ce qui est fait ou sera fait des données personnelles que vous donnez en utilisant ce service ? Si vous avez trouvé des informations sur la protection de vos données personnelles et sur la confidentialité, que disent-elles ?
- ▶ vous demande-t-on toujours si vous acceptez que vos données personnelles soient revendues ou cédées à un autre service ou commerçant en ligne ? Sinon, est-ce que vous trouvez cela normal ? Que dit la loi sur ces sujets ?

»» Autre thème de réflexion : votre image

Chacun sait aujourd'hui que les télévisions, les journaux, etc., ne peuvent pas utiliser votre image (photo, portrait, etc.) sans vous demander votre autorisation et celle de vos parents. Vous avez une sorte de droit de propriété sur votre image physique. L'accumulation de données numériques (sur des ordinateurs), sur vos habitudes, vos préférences, ce que vous consommez, donne de vous une image numérique. Cette image numérique permet-elle ou pas de mieux vous connaître que votre image physique ? Si oui, pourquoi cela peut-il être risqué ? Sinon pourquoi ? Faut-il ou non que les gens aient le même droit sur leur image numérique que sur leur image physique ?

28, place SaintGeorges 75009 Paris
Tél. : 01 49 95 36 00 Fax : 01 49 95 36 44
e-mail : www.unaf.fr



Commission Nationale
de l'Informatique
et des Libertés

